

LES GRANDS THERMES DE LA BOURBOULE

Le Président

David Dupic

La Bourboule, le 29 juillet 2026

Cure thermale : et si c'était aussi pour vous ?

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers habitants du Sancy,

Vous habitez notre territoire, et vous ignorez peut-être que vous pouvez, vous aussi, bénéficier des soins des Grands Thermes de la Bourboule : les cures thermales pour les Voies Respiratoires (VR) et pour la Dermatologie (DER) sont reconnues par l'Assurance Maladie et s'adressent à toutes celles et ceux qui souffrent de certaines pathologies chroniques.

La médecine thermale est une approche naturelle, sans effets secondaires lourds, efficace aussi bien pour soigner que pour prévenir. Elle peut notamment aider à soulager les irritations cutanées, les gênes respiratoires, les crises d'asthme ou les otites — des troubles que beaucoup d'entre nous ressentent ces derniers jours en raison des fumées liées aux incendies en Gironde, en complément du suivi de votre médecin traitant.

Une bonne nouvelle : votre cure peut ne rien vous coûter

Jusqu'à la fin de la saison, la commune de La Bourboule a décidé de prendre en charge, pour toute cure thermale médicalisée de trois semaines, prescrite par votre médecin, la totalité de votre reste à charge (ticket modérateur et complément tarifaire). **Concrètement : 0 € à votre charge.**

Comment en bénéficier ? 4 étapes simples

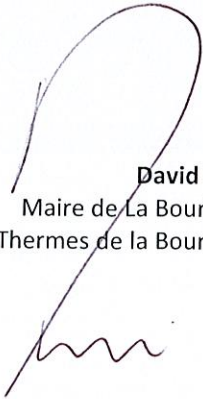
1. Demandez à votre médecin traitant de vous prescrire une cure thermale ;
2. Envoyez votre demande de prise en charge à votre CPAM ;
3. Inscrivez-vous aux Grands Thermes de la Bourboule.
4. La présentation de votre carte vitale à l'établissement attestera de votre domiciliation sur le territoire

À ne pas oublier

La CPAM répond en général sous un mois environ : n'attendez pas pour engager vos démarches. Cette prise en charge exceptionnelle n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2026, et l'établissement ferme ses portes le 1er novembre. Pensez donc à vous organiser rapidement !

Pour toute question sur la cure thermale, les soins proposés ou votre inscription, l'équipe des Grands Thermes de la Bourboule se tient à votre disposition.

Prenez soin de vous.


David Dupic
Maire de La Bourboule
Président des Grands Thermes de la Bourboule